

Mesdames, Messieurs,

Objet : conformité aux dispositions fiscales (fiche fiscale 281.50) et défraiements des membres des instances d'avis œuvrant dans le secteur culturel

Dans le cadre, de la problématique de la rétribution des membres des instances d'avis déjà longuement exposée dans nos courriers des 14 août, 3 et 19 septembre dernier, et en l'absence de réaction de l'Administration, les Fédérations signataires ont pris conseil auprès de Maître Munungu, avocat spécialisé en droit public et administratif et chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles.

En ayant égard aux développements juridiques de l'avis que vous trouverez ci-joint, les Fédérations signataires demandent que l'art 5 bis de l'arrêté royal n°38 soit appliqué par analogie aux membres des instances d'avis et attendent un retrait de l'instruction communiquée par l'Administration générale de la Culture de la Communauté française dans son courrier du 6 août dernier et, en conséquence, un retour à la situation antérieure des membres des instances d'avis instituée depuis 2006.

Nous communiquons également l'avis de notre conseil et l'ensemble de nos courriers à la Ministre de la Culture, Madame Bénédicte Linard et à son Cabinet.

En espérant pouvoir très rapidement trouver une solution à cette problématique qui, nous vous le rappelons, handicape le bon fonctionnement des instances d'avis actuelles et l'effectivité du décret sur la nouvelle gouvernance culturelle, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Les Fédérations professionnelles culturelles :

ABDIL – Autrices et auteurs de la bande dessinée et de l'illustration

AIRES LIBRES – Fédération des arts de la rue, des arts du cirque et des arts forains

ARRF – Association des Réalisateurs et Réalisatrices de Films

ASSPROPRO – Association des programmeurs professionnels

ATPS – Association de techniciens professionnels du spectacle

CCTA – Chambre des compagnies théâtrales pour adultes

CTEJ – Chambre des théâtres pour l'enfance et la jeunesse

FACIR – Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis

FCP – Fédération des conteurs professionnels

FEAS – Fédération des Employeurs des Arts de la Scène

FTA – Fédération du théâtre action

HORS CHAMP – Association des métiers du cinéma et de l'audiovisuel

M-Collectif – Marionnettes, théâtre d'objet et arts associés en Fédération Wallonie-Bruxelles

PRO SPERE – Fédération des créatrices, créateurs et des professionnel.le.s de l'audiovisuel, regroupant l'association des réalisatrices et réalisateurs de films - ARRF -, l'association des scénaristes de films - ASA -, Cinéma Wallonie, l'ASAR, association des auteur.trice, réalisateur.trices, producteur.trices radio, de l'Union des artistes-interprètes et des sociétés de gestion collective

Sabam, Sacd, Scam

RAC – Rassemblement des acteurs du secteur chorégraphique

SACD – Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques

SCAM – Société Civile des Auteurs Multimédia

UAS – Union des artistes du spectacle

UPFF – Union des producteurs francophones de films